



CHARTRE

« PERMIS DE CULTIVER »

Au travers de son plan de renaturation, la ville de Mondeville s'engage pour la végétalisation de son territoire. Le permis de planter s'y inscrit en y associant les habitants, les associations ou les entreprises afin de renforcer la place de la biodiversité en ville tout en améliorant le cadre de vie.

PERMIS DE CULTIVER

Le permis de cultiver donne la possibilité à son titulaire de planter et d'entretenir une portion d'espace public. Il permet au demandeur de pouvoir cultiver sur l'espace public, sans lien avec son lieu de résidence à Mondeville.

QUI PEUT FAIRE LA DEMANDE ?

Tout habitant de Mondeville peut demander un permis de cultiver. Une personne morale (association, école, syndic de copropriété, entreprise, etc.) peut également en faire la demande.

CONDITIONS DU PERMIS DE CULTIVER

- L'autorisation vaut uniquement pour la mise en culture de la parcelle. Celle-ci doit se faire au plus tard dans les 6 mois après la délivrance du permis.
- Aucune autre activité que la culture n'y est autorisée.
- Les rassemblements de personnes doivent être limités.
- Le bénéficiaire ne doit pas clôturer le lieu, ni y installer une construction ou aménagement (abri, tables, potager en bois, etc.)
- La culture doit se faire sans aucun usage d'intrants chimiques ou produits phytosanitaires.
- La vente des produits issus de la parcelle est interdite.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La délivrance du permis de cultiver par la ville de Mondeville vaut autorisation d'occupation temporaire du domaine public. Elle est délivrée à titre gratuit. Elle reste précaire et révoquée à tout moment en cas de non-respect de cette chartre ou en cas de besoin de la ville.

DUREE DU PERMIS DE CULTIVER

Le permis de cultiver entre en vigueur à compter de sa date de validation par la mairie. Il est délivré pour une durée d'une année renouvelable.

DEMANDE DE PERMIS DE CULTIVER

NOM (personne ou structure) :

..... ;/;

Prénom :

Représentant légal (si personne morale) :

.....

Statut (si personne morale) :

Adresse :

Téléphone : **Adresse email :**

Localisation de la parcelle (adresse + plan) :

Descriptif du projet :

.....

.....

Je soussigné(e), atteste avoir pris connaissance de la charte et m'engage à la respecter en tout point.

À Mondeville, le

Signature